REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN



REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND URBAN DEVELOPMENT

SIGNATURE DES NOUVEAUX DOCUMENTS
CONVENTIONNELS DU PROGRAMME NATIONAL DE
FORMATION AUX METIERS DE LA VILLE (PNFMV)

4

DISCOURS INAUGURAL DE MADAME CELESTINE KETCHA COURTES

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET MAITRE D'OUVRAGE DU PNFMV

Yaoundé, le 19 avril 2022

- Monsieur le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Vice-Président du Comité de pilotage du PNFMV;
- Monsieur le Secrétaire Général du MINDDEVEL, Président du Conseil d'Orientation Stratégique du Programme National de Formation aux Métiers de la Ville;
- Monsieur le Secrétaire Général du MINHDU, Vice-Président du COS;
- Monsieur le Président National des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC), Maitre d'œuvre du PNFMV;
- Monsieur le Directeur Général du FEICOM;
- Monsieur le Coordonnateur du Programme National de Formation aux Métiers de la Ville ;
- Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Comité de Pilotage du PNFMV ;
- Mesdames et Messieurs, en vos qualités respectives ;
- Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis d'être en ces lieux en ce jour, Monsieur le Président National des CVUC, à l'occasion de cette ô combien importante cérémonie de signature des conventions de la nouvelle phase du Programme national de Formation aux Métiers de la Ville (PNFMV), entre le Ministère de l'Habitat et du Développement urbain (MINHDU), le Ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEVEL, le Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunale (FEICOM) et les Communes et Villes unies du Cameroun (CVUC), partenaires institutionnels de mise en place de cet outil partenarial état/collectivités territoriales décentralisées.

Avant tout, j'aimerais vous remercier d'avoir répondu à ce rendez-vous historique qui nous permet d'écrire ensemble une page nouvelle en matière de politique de soutien aux acteurs de la décentralisation et du développement local. L'occasion m'est ainsi donnée d'exprimer encore une fois ma profonde gratitude à la task-force mise sur pied, sous l'impulsion du Président national des CVUC, pour l'élaboration de ces

nouveaux documents qui affirment plus que jamais le rôle essentiel du PNFMV dans l'implémentation du processus de décentralisation voulu par le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya, et dont la mission essentielle est de modifier le visage de nos collectivités en faisant des acteurs locaux des acteurs de changement appelés à faire évoluer les politiques publiques locales de développement, et à rénover les outils de management afin de favoriser véritablement l'impulsion du développement local.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

La cérémonie de signature des nouvelles conventions qui nous réunit ce jour s'inscrit dans le cadre de la nouvelle forme de gouvernance et de fonctionnement du PNFMV, imposée par le nouveau contexte local ainsi que les nouvelles exigences des territoires.

En effet, avec la promulgation de la loi 019/2019 du 24 décembre 2019 portant Code général des CTD, le Cameroun a fait un bond qualitatif sur la voie de sa décentralisation, dont les fondements sont le développement harmonieux et équilibré de l'ensemble du territoire national, la promotion de la démocratie locale, la participation des citoyens dans les actions de développement et la gestion des affaires publiques, le développement économique local et la création des emplois.

Les exigences de cet engagement incitent les communes et les régions à travailler de façon plus intégrée et plus cohérente afin d'élaborer des démarches qui permettent d'asseoir des territoires viables et compétitifs, et de mettre en œuvre le programme de développement durable de notre Pays à l'horizon 2030.

Conscients que la complexité de cet agenda de développement durable demande des approches novatrices, de nouveaux modes opératoires et de nouvelles façons de mener l'action publique locale, tout comme des partenariats nouveaux, les nouvelles conventions du PNFMV se positionnent comme ce réceptacle-là, qui donne au Programme cette capacité à promouvoir le changement dans nos territoires.

La signature de ces nouveaux documents intervient aussi au moment où le Cameroun a lancé sa nouvelle politique publique de développement, la Stratégie Nationale de Développement (SND30) avec des ambitions précises, claires et réalisables. L'engagement avec lequel le gouvernement porte cette nouvelle stratégie oblige toutes les structures déconcentrées de l'Etat, à sortir des sentiers battus et à rechercher de nouvelles solutions pour la réalisation des objectifs de la SND30 qui s'arriment bien avec les objectifs de développement durable.

C'est DONC dire définitivement qu'à travers ces nouvelles conventions, le PNFMV, sous l'éclairage de son Comité de Pilotage (COPIL), se dote des moyens institutionnels qui renforcent sa politique de contribution active à la matérialisation de la décentralisation, d'une part, et d'autre part d'accompagnement de manière efficiente les CTD face aux changements multiples que doivent opérer les territoires.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Vous le savez, à travers la mise en place du PNFMV, nous avons voulu mettre en place un outil ambitieux, réaliste, qui tient compte du contexte local. La signature, ce jour, des documents de la nouvelle phase de ce programme est le résultat de cette vision habile et soucieuse de son adaptation par rapport aux évolutions du contexte local. Mieux, adapter les missions du PNFMV aux évolutions du contexte local et fixer clairement les engagements respectifs de chaque partenaire autour de ce projet commun.

En parlant d'engagements, je voudrais dire que nous ne pouvons éluder cette réalité qui nous oblige à donner au PNFMV les moyens de bien conduire ses missions et de mieux évaluer ses performances. Car, le périmètre d'action des CTD à travers les nouveaux enjeux des territoires s'est considérablement élargi, et inclut désormais plusieurs

domaines, dont le développement économique des territoires et la création d'emplois, qui nécessitent des compétences variées. Et donc un accompagnement subséquent.

Toutes choses qui permettront au PNFMV d'anticiper sur les nouvelles dynamiques des territoires, et de favoriser l'autonomie des CTD.

L'ambition de ces nouveaux documents, c'est aussi finalement de disposer d'un outil juridique inclusif participant véritablement à la performance du PNFMV.

C'est une ambition et un défi passionnants. Qui, pour être relevés avec succès, demandent la participation de tous (local, national, politique, associatif, individuel, collectif, public, privé...).

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de constater que notre cérémonie de ce jour s'inscrit sous le sillage de la conviction du Chef de l'Etat qui, une fois de plus, à l'occasion de son adresse à la nation le 10 février dernier, n'a pas manqué de relever l'intérêt de l'implication des CTD dans l'implémentation des politiques publiques de développement.

La mise en œuvre effective des nouvelles conventions que nous nous apprêtons à signer, devra sans doute permettre au PNFMV de diversifier davantage son offre d'action/formation en intégrant des thématiques nouvelles en lien avec les nouvelles exigences des territoires, de renforcer et d'améliorer sa gouvernance et la qualité de ses interventions et de se fixer de nouveaux horizons de coopération.

Elles vont lui permettre également de travailler davantage avec les CTD dans la veine de l'interpellation du Chef de l'Etat, et d'aider ces entités territoriales à formaliser leurs contributions à la réalisation des politiques publiques de développement que s'est fixé le Cameroun, et contenues dans sa Stratégie Nationale de Développement (SND30).

C'est tout le sens de la cérémonie de ce jour.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier sincèrement les quatre partenaires institutionnels du PNFM, pour votre forte implication et celle de vos services dans tout le processus de discussion et d'adoption de ces nouveaux documents conventionnels.

Et réitérer ma profonde gratitude au Président National des CVUC, Maitre d'œuvre du PNFMV, dont les responsabilités rendent évident la prise en compte de la vision stratégique des CTD dans la mise en œuvre du projet de formation du PNFMV.

Je demeure convaincue que le PNFMV pourra toujours compter sur l'appui et l'accompagnement de vos services dans la mise en œuvre effective de ces conventions.

Je voudrais enfin vous assurer que le MINHDU, maître d'ouvrage du PNFMV, ne ménagera pas ses efforts et ses moyens pour donner pleine vie à ces nouvelles conventions et répondre aux attentes de toutes les parties prenantes.

Ensemble, nous avancerons et ferons évoluer les choses. Ne nous arrêtons pas. Moi, je ne m'arrêterai pas. Je sais aussi que vous non plus.

Je vous remercie de votre aimable attention.